

# PRIX DES MAISONS ET DÉLAIS DE VENTE À MALARTIC\*

## LES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

- « Je ne veux pas vendre ma maison, car je vais obtenir moins que sa vraie valeur. »
- « J'ai peur de mettre ma maison sur le marché, car elle ne se vendra pas. »

## LES ACTIONS PRISES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

- Le Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic a mandaté M. Richard LaHaye, président de l'ordre des évaluateurs agréés du Québec afin d'analyser :
  - l'impact de la mine sur le prix des maisons;
  - les délais de vente des maisons.

## LES GRANDS CONSTATS

- **Sur le prix des maisons**
  - Historiquement, le prix des maisons à Malartic est plus bas que la moyenne de la région.
  - La hausse du prix des maisons à Malartic a été plus rapide que la moyenne de la région de 2005 à 2012.
  - Malgré cette hausse, le prix des maisons à Malartic est toujours plus bas que la moyenne de la région.
  - Entre 2005 et 2016, le prix des maisons a augmenté au même rythme ou presque dans le quartier sud (Zone A) que dans le nord (Zone B) de Malartic.
  - La présence de la mine a eu un impact positif sur les prix de vente des propriétés de Malartic en général (Zone A, B et C).

\*Les informations contenues dans cette fiche synthèse et vulgarisée n'ont pas de valeur officielle et ne peuvent être interprétées comme des engagements, des orientations ou des positions du Groupe de travail et de ses membres.

- **Sur les délais de vente**

- Entre 2005 et 2016, les délais de vente moyens sont plus longs pour le quartier sud que pour le nord de Malartic.
- Or, dans les deux dernières années (2014-2016), les délais de vente moyens sont moins longs pour le quartier sud que pour le nord de Malartic.

## À GARDER EN TÊTE



- Le prix des maisons du quartier sud n'est pas affecté négativement par les activités de la mine.
  - Les prix ont doublé tant au sud qu'au nord entre 2005 et 2016.
- Les délais de vente actuels des maisons du quartier sud (Zone A) sont comparables à ceux de la Zone B.

Localisation	Délais (2014-2016)
Quartier sud (Zone A)	87 jours
Zone B	96 jours
Zone C	156 jours

### POUR EN SAVOIR PLUS

Venez en parler avec nous ou téléphonez-nous.

- **Au bureau de relations avec la communauté de Mine Canadian Malartic au 650, rue Royale**
  - 819 757-2225 poste 3425
  - [relationscommunautaires@canadianmalartic.com](mailto:relationscommunautaires@canadianmalartic.com)
- **À l'hôtel de ville de Malartic**
  - 819 757-3611
  - [info@ville.malartic.qc.ca](mailto:info@ville.malartic.qc.ca)
- **Au bureau du Comité de suivi Canadian Malartic au 866, rue Royale, suite 103**
  - 819 757-2118
  - [info@comitesuivicm.org](mailto:info@comitesuivicm.org)

Consultez le rapport d'expert sur nos sites Internet.

